

LE MESSENGER DE TAHITI.

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

PARAISANT TOUTS LES VENDREDIS A 8 HEURES DU SOIR

MAITIITI 28. — N° 10.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana pœ 7 maiti 1879.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):
En 12 mois..... 18 fr.
En 6 mois..... 10 »
En 3 mois..... 6 »
Trois mois..... 4 »
Un anneau: 10 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces s'adresser:
IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES (en exemplaires):
Les 10 premières lignes..... 30 fr. la ligne
Au-dessus de 10 lignes..... 20 »
Les annonces continuées se paient la moitié de celle de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Nominations. — Avis administratifs.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Nouvelles locales. — Biquet en l'honneur de l'Exposition. — Bulletin géographique. — Variétés: On va manger, on mange à Papetee. — Situation de la culture agricole. — Mouvement commercial. — Mouvements du port. — Annonces. — Observations météorologiques.

PARTIE OFFICIELLE

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Par décision du Commandant Commissaire de la République en date du 22 février 1879, prise sur la proposition de l'Ordonnateur, le sieur André (Jean-François) est nommé pilote du port de Papetee.

En vertu d'un arrêté en date du 2 mars 1879, rendu sur le rapport du Conseil de l'Instruction publique et la proposition de l'Ordonnateur l'f. de Directeur de l'Instruction, l'arrêté du 28 janvier 1879 est modifié en ce qui concerne la demi-bourse accordée à M^{lle} Sarah Buchin, qui en a joui pendant cinq années consécutives. Une bourse entière, comprenant la demi-bourse restée vacante et celle qui est retirée à M^{lle} Sarah Buchin, est accordée au jeune Marcel Graffe.

Service des Substances.

Par une décision du Commandant Commissaire de la République, en date du 5 mars courant, prise sur la proposition de l'Ordonnateur, les dispositions des arrêtés des 21 mars 1874 et 11 octobre 1877 sont modifiées comme suit :

Jusqu'à ce que les envois de vin et de tafia attendus de France aient permis de recostituire les approvisionnements nécessaires aux besoins réels des rationnaires, les cessions de liquides par le service des substances seront réglées comme suit et sans qu'il soit possible de faire des délivrances par anticipation :

Pour les officiers et assimilés non rationnaires :

Un maximum fixé à 30 litres par mois.

Pour les mêmes, rationnaires :

Une quotité mensuelle égale à celle à laquelle ils ont réglementairement droit.

Pour les sous-officiers et assimilés, mariés :

La même proportion que celle prévue ci-dessus.

Pour les mêmes, non mariés :

Suppression de toute cession.

Ces mesures ne s'appliquent qu'au vin.

En ce qui a trait au tafia, les cessions sont absolument supprimées jusqu'à nouvel ordre.

Avia.

La clôture de l'exercice 1878 pour le service Colonial est fixée au 31 mars 1879.

Les personnes qui ont des créances au compte de ce service sont invitées à se présenter au trésor avec leurs mandats avant cette date pour en recevoir le montant.

Les mandats non payés au 31 mars 1879 seront annulés, et leur réordonnement ne pourra avoir lieu qu'en France. 3-2

Travaux et Approvisionnements.

Il sera procédé, le 10 mars 1879, à trois heures de relevée, dans le cabinet de l'Ordonnateur, à l'adjudication sur soumissions cachetées de l'entreprise pour l'installation de 182 chaudières en fer et la confection de 162 plaques-formes en bois pour le couchage des troupes. Le cahier des charges relatif à cette entreprise est déposé au détail des approvisionnements à la disposition de ceux qui voudront le consulter.

Les offres porteront en suscription l'objet de la soumission. Datées et signées, elles devront, à peine de rejet, être conformes à la formule suivante :

Je, soussigné (nom et prénoms en toutes lettres ou la raison sociale), demeurant à..... et faisant élection de domicile à..... me soumet et m'engage envers l'Ordonnateur de la colonie stipulant au nom de l'Etat, à installer les (quantité en lettres) chaudières en fer et à confectionner les (quantité en lettres) plaques-formes en bois destinées au couchage des troupes stationnées à Tahiti, moyennant un rabais de (en toutes lettres) pour contour le prix de base fixé par le cahier des charges, dont je déclare avoir une parfaite connaissance. (Signature du soumissionnaire.)

Les concurrents devront être présents à l'adjudication ou s'y faire représenter par des personnes munies de leur procuration notariée ou sous seing privé.

3-3

Départ du courrier.

Le brig-golette Paloma partira le 15 mars courant pour porter le courrier à San Francisco.

Les sacs seront fermés le même jour à 8 heures du matin.

Inscription maritime.

AVIS DE SAUVETAGE.

Une pirogue canaque, recueillie, le 25 février 1879, sous les débris de l'îlot Mutuata, a été conduite à l'arsenal de Fareute, où elle se trouve déposée.

Elle a les dimensions suivantes:

Longueur..... 4 m 60
Largeur..... 0 m 40
Creux..... 0 m 40

Cette pirogue, qui était peinte en blanc, est en très-bon état; elle a deux bancs, et elle porte, tracée au couteau sur l'un des côtés, l'inscription: NO PAPARA.

Le propriétaire de cette pirogue est invité à la réclamer au bureau de l'inscription maritime à Papetee.

Un itea hia te hoe vaa tahiti i te 25 no fepure, i nia i te sau, i mea mai i Mutuata, e na itore hia i te atena i Fareute, e tei reira te vai ran i teitohi.

Teie te buru o te faito i mau vaa ra :

Te roa..... 4 m 60
Te anu..... 0 m 40
Te behuru..... 0 m 40

Emea parai hia hoi taus vaa ra i te pœni voo, e nia roa i ta imo non; e piti tau parahi ran i ta nia hoi, e te vai ra hoi i nia i te hoe paanu o taus vaa ra te hoe hia i parai hia i te tipi, oia hia NO PAPARA.

Te faaita hia 'tu nei te fatu o taus vaa ra e i ta maiti i mau taus nana ra i te pila toroa o te hapao i te mau ohipa no te pœau moana i Papete nei.

DIRECTION DES AFFAIRES INDIGÈNES

Par ordre de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 28 février 1879 :

Le mutui-canotier Teharetua i Parahi est nommé caporal-mutui du district de Naea, en remplacement de Narii, révoqué pour excessive négligence dans l'exercice de ses fonctions :

L'indigène Parau i Teotahi est nommé mutui-canotier, en remplacement de Teharetua i Parahi, nommé caporal-mutui à Naea :

L'indigène Marae a Harearu est nommé mutui à pied du district de Pare, en remplacement de Riva, qui cesse ses fonctions pour cause de santé.

Mai te au i na faase rau a te Tomana te Auvaila o te Repupiria no te 28 no fepure 1879 :

Us faatorua hia te mutui hoi pœi ra o Teharetua i Parahi e ta mutui hoi no maitaina na no Paen, ei moao i Naea, o tei faase rau hia no te pœpine tona hapao ore i te niva nia i te ohipa o tona toroa :

Us faatorua hia te taata ra o Paaru a Teotahi ei mutui hoi pœi, ei moao i Teharetua i Parahi, o tei faatorua hia ei ta-pœni mutui no Paen :

Us faatorua hia te taata ra o Marae a Harearu ei mutui fœna no te maitaina na no Paen, ei moao i Naea, o tei faasho mai i tona toroa no tona pœi.

La date fixée pour la déclaration des chiens est prorogée jusqu'au 1^{er} avril 1879.

Tout chien qui, à cette date, n'aura pas été déclaré et qui sera l'objet d'un procès-verbal de la police contre le propriétaire, sera soumis à la triple taxe de 15 fr. prévue par l'article 2 de l'arrêté du 31 janvier 1879.

Les personnes qui ont déjà été soumises à cette triple taxe auront à se présenter à la Colone indigène pour qu'il leur soit fait remboursement du trop perçu.

Te faatua rau hia nei te mahana i faatua hia no te faaita rau i te uri i te t no epera 1879.

Te mau uri aerei i faaita hia mai i te roira mahana e tei rito ei tūmu no te hoe parau fashapa i te mau fœti, e tūmu hia i te moai 15 fœra i faaita hia e tei irava 2 no te faase rau no te 21 no tœnare 1879.

Te fœi i auita aerei i tei reira moai e tora, o faase rau nei i te afata tahiti nei te faaita hia 'tu ta ratou moai i lau i te sa-fau rau mai.

PARTIE NON OFFICIELLE

Papetee, le 7 mars 1879.

Les rafales, les bourrasques, les grains se sont succédé journellement pendant la dernière huitaine, le tout sans amener la pluie obligeant au conduit tout excès. L'averse extraordinaire de la nuit du mercredi au jeudi et même quelques débris de tonnerre faisaient espérer un changement; l'attente générale a été trompée: la matinée de jeudi a été plus pluvieuse que jamais; vers 10 heures même, on eût pu croire à un nouveau déluge.

Les citadins ont à se plaindre sans doute, car par un temps pareil les affaires languissent ou sont suspendues, mais les agriculteurs de certains districts se rappellent trop ce qu'ils ont souffert de

« Je ne puis en livrer à des plaintes prématurées et qui semblent se fonder sur une erreur de vue. »

« Les réserves, les réservoirs à sec étaient nombreux ; et il y avait une grande quantité d'eau et une certaine persistance dans les réservoirs naturels, surtout dans ceux qui ont les pentes sont et abruptes, les vallons si limités, que le précipité liquide arrive au fond des ravins et de là à la mer sans s'écouler qu'il s'échappe de la nue. »

« Hier jeudi, vers 10 heures, un parrain appuyé au parapet du pont situé sur le quai en face la mission, Georget, s'est incliné lentement et comme avec mesure en travers du ruisseau, le recouvrant de son immense feuillage. Aucun inconvénient n'est résulté de cette chute, qui s'est opérée de telle sorte que la communication sur ce point n'a pas été interrompue pour un seul moment. »

Des accidents de l'espèce auraient eu lieu en divers autres endroits de la ville.

« L'Etat est partie lundi dernier pour entreprendre son deuxième voyage aux îles sous le vent. »

« Si le temps a été dans ces parages aussi mauvais qu'à Papéete, sa traversée a dû être des plus rudes. »

« Néanmoins si jeudi on ne l'a point vu paraître, il ne faudrait pas croire à un accident. On sait qu'elle doit être revenue à Borabora, pour l'inauguration d'un temple, au-delà du délai fixé pour son retour. »

Banquet en l'honneur de l'Exposition.

« Le jeudi 14 novembre 1878, dans les salons du café Riché, à Paris, M. Georges Berger, directeur des sections étrangères à l'Exposition universelle, offrait un grand banquet aux ministres, aux présidents des commissions étrangères, aux commissaires généraux, aux préfets de police et de la Seine, ainsi qu'à tout le personnel administratif de l'Exposition. Plus de cent dix personnes se trouvaient assises à cette réunion internationale où, au milieu d'une cordialité générale, plusieurs toasts ont été échangés. »

« M. Berger a le premier pris la parole pour remercier les commissaires généraux de leur coopération. Sir Philip Cunliffe Owen, commissaire anglais, a répondu au nom de ses collègues. »

« M. le ministre de l'agriculture et du commerce a tout ensuite un toast aux puissances étrangères : »

TOAST AUX PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

« MESSIEURS, Sir Philip Owen excelle à représenter la courtoisie dans son expression la plus amicale. Il lui appartenait de porter la parole comme organe du grand pays qui a occupé dans l'Exposition une place si large et si brillante. Je le remercie d'avoir rendu justice aux mérites de mon éminent collègue le commissaire général et de ses collaborateurs. Je le remercie de la part un peu flatteuse qu'il m'a faite, et qui a plutôt été inspirée par son cœur que par une froide appréciation des services rendus. »

« Ces fleurs jetées sur le passé marquent assez le caractère de notre réunion de ce soir. Nous assistons à un banquet d'adieux, et une telle réunion, quelle qu'elle soit la bonne humeur de ses convives, porte toujours avec elle un caractère indéfinissable de mélancolie. Plus sont grandes la sympathie mutuelle, l'estime réciproque, la cordialité des rapports qui existent entre les membres qui la composent, plus les âmes sont émus et attristées à la pensée d'une prochaine séparation. »

« Depuis dix-huit mois, nous étions étroitement unis dans une participation commune à une œuvre magnifique ; nous avions pris une douce habitude de cette confraternité, comme si elle devait toujours durer. Mais ce grand effort collectif avait un terme fixé à l'avance. Le temps a fini très rapidement au gré de nos desirs. La date fatale est arrivée. Déjà les merveilleuses groupées par vos soins avec tant d'art et de goût au Champ de Mars et au Trocadéro se dispersent de tous côtés. Vous-mêmes, messieurs, vous vous préparez à rentrer dans vos foyers où vous attendent les chaleurs fébriles, les témoignages de reconnaissance bien mérités de vos nationaux. On peut donc dire de l'Exposition de 1878 qu'elle a vécu. Mais — et c'est là notre consolation — si courte qu'elle ait duré, sa fin matérielle laisse intactes et toujours vivantes les affectueuses relations qu'elle a fait naître, ainsi bien que les germes féconds qu'elle a répandus dans le monde de l'intelligence et du travail. »

« Voilà, messieurs, ce que nous avons pu réaliser avec vous et par vous. Et quand j'entendais tout à l'heure Sir Philip Owen, ce doyen des Expositions, ce maître dans l'art des organisations de concours, rendre hommage aux travaux des représentants du gouvernement français, je me demandais si nous n'avons pas aussi, nous Français, une dette à payer, un devoir à remplir vis-à-vis des commissaires des gouvernements étrangers : le devoir de proclamer bien haut vos étonnantes services. Car, messieurs, nous vous avons vu à la peine, et ceux qui comme nous n'ont pas été vos témoins peuvent vous juger par le résultat de vos efforts, par cet admirable ensemble des sections étrangères qui est votre œuvre. Vous n'avez épargné ni votre temps ni vos personnes pour faire de cette section la merveille du Champ de Mars, pour nous secourir par votre entraînement et vos exemples ; nous rendre nos regards de l'étranger je ne dirai pas seulement faciles, mais cordiaux et affectueux. Ce sont là des souvenirs que le temps ne saurait effacer, des titres à notre admiration, à notre gratitude, qui resteront à tout jamais gravés dans nos souvenirs et dans nos cœurs. »

« Œuvre d'émulation, elle a donné au génie de l'invention des forces nouvelles ; elle a encouragé les efforts vers cet idéal du bien, du bon et du beau que l'art et l'industrie doivent toujours poursuivre comme dernier but. »

« Œuvre de concorde, elle a fait appeler et aimer les bienfaits de la paix, en plaçant sous les yeux du monde étonné le spectacle

magnifique des grandeurs du travail et de sa puissance pour donner aux peuples le bien-être, la richesse, la gloire ! »

« Œuvre de civilisation, en rapprochant les plus grandes personnalités scientifiques et industrielles de notre temps, en leur permettant de se connaître, de s'apprécier, elle a fait toucher du doigt l'utilité des relations fréquentes, du contact des bonnes volontés pour provoquer et répandre les connaissances utiles. »

« Œuvre de commerce, par le tableau qu'elle présentait de la variété des productions sous les divers climats, ainsi que de la différence des génies des divers peuples, elle a mis en relief l'importance des échanges pour le bien-être des consommateurs, les détails de la politique commerciale d'ensemble, l'immense essor que donne à l'industrie une large application des principes de la liberté du travail. »

« J'en exprime, comme ministre, ma reconnaissance aux gouvernements qui nous ont donné de tels collaborateurs. Je le remercie, ces gouvernements, d'avoir répondu avec tant d'empressement et de bonne grâce notre appel, d'avoir si libéralement doté leur participation à la première exposition internationale de la République française, témoignant ainsi de la sympathie et de la confiance qu'ils leur inspirait. Je les remercie particulièrement de s'être mis à représenter au milieu de nous par les plus hautes personnalités de leurs États et, quand ils l'ont pu, par leurs princes les plus chers. »

« Et pour résumer en un mot l'expression de ces sentiments, je porte un toast aux souverains et aux chefs des gouvernements étrangers qui ont pris part à l'Exposition et aux organisateurs et collaborateurs qu'ils ont choisis pour les représenter parmi nous. »

TOAST À LA FRANCE.

« S. Exc. le sénateur Correnti, ancien ministre, commissaire général de l'Exposition, a répondu en ces termes : »

« MESSIEURS, — Vous avez accueilli avec admiration, avec attendrissement, les paroles diaphanes qu'a prononcées, en s'inspirant du cœur, l'honorable ministre auquel revient principalement la gloire d'avoir replacé la France à la tête du progrès pacifique, d'être par cette exposition triomphale qui entre désormais dans l'histoire. On y verra sûrement un idéal que l'avenir même ne pourra pas facilement dépasser. »

« J'ai besoin de toute votre indulgence pour trouver la force de dominer mon émotion et pour venir répondre à cette voix de la France, au nom de tous les peuples réunis ici en la personne de leurs nobles représentants. Je ne puis, comme ministre, interpréter de tout, vous avez voulu sans doute, messieurs, abréger l'heure toujours douloureuse des adieux. Vous savez, en effet, qu'il ne me serait point possible de faire un discours dans cette belle langue si difficile à maîtriser malgré son apparente docilité, cette langue qui, romain, son *bon et verbe* sans doute, *mensurus* sans doute, mon oreille italienne, habituée à l'harmonie, m'avertit trop bien de ce qui me manque et me conseilleur de me taire. Mais puisque vous avez désiré, messieurs, que le représentant du peuple le plus ancien et en même temps de l'État le plus jeune remerciât pour vous tous la noble nation qui marche à la tête des progrès pacifiques, je m'exécute. »

« Faire des vœux pour la France, pour son bonheur, c'est faire des vœux pour le bonheur de tous, pour le progrès de l'Humanité. Non ! ce n'est pas le désir d'être agréable à nos hôtes, ce n'est pas un artifice basal destiné à adoucir l'amertume des adieux que nous nous imposons ce cri : « Vive la France ! » Ce cri a vibré bien des fois les espérances de l'Italie pendant ses longs jours de détresse ; on l'a répété dans toutes les langues comme un chant héroïque ; il a retenti dans le cœur de tous les peuples comme une promesse d'avenir. »

« Un homme d'État disait naguère que l'existence que l'Europe avait eue pendant plus d'un siècle sous le poids de la guerre était en danger. C'est la troisième ou la quatrième édition du célèbre mot d'un grand révolutionnaire : »

« Si Dieu n'eût fait pas, il faudrait l'inventer. »

« Mais pour la France, dont tous les peuples sentent la nécessité comme d'un élément de leur propre vie, pour la France, il n'est besoin, grâce à Dieu, ni de l'inventer ni de la reconnaître. Elle étouffe le monde en prouvant son incoercible vitalité. Victime de la guerre, elle impose les lois de la paix. Dans la grandeur même de ses malheurs, elle a su puiser la source nouvelle d'une vie éternelle. Dans cette immortalité de la France, tous les peuples ont un gage de leur propre immortalité, un témoignage de la victoire de l'esprit sur la matière. »

« Qu'à cette Exposition dont nous venons de sortir comme d'un monde de merveilles, nous ayons été éblouis pendant tant de jours ? N'est-elle pas l'éclatante manifestation de la force spirituelle qui s'approprie et spiritualise les forces matérielles ? Cette ardente compétition entre tous les peuples pour réaliser la beauté, pour fournir plus facilement aux besoins de l'esprit et du corps, n'est-elle pas la transformation caractéristique et permanente de cette expression — la conversion évangélique de la guerre — la guerre, que le poète du peuple-soldat disait d'être exercée par les mères, *delestata matribus*, c'est-à-dire odieuse à la mère-nature ? Et puis-je que je reviens à l'antique langue de nos ancêtres, laissez-moi vous rappeler encore la parole du Maître : *Qui gladiis fert, gladio periet*. L'épée tue, elle tue toujours — non seulement l'épée de l'ennemi, mais notre propre épée, qui devient un poids, une chaîne, une remorque même pour celui qui la porte. »

« Gloire donc à la France qui, après avoir admiré et pratiqué dans les domaines, a connu l'harmonie du travail et a comblé tous les peuples à la sainte émulation de l'art, qui est la béatification de l'esprit, au développement de l'industrie, qui est la sainte charité sociale ! »

« En terminant, messieurs, j'aurais à remercier notre ami à tous, celui qui a songé à transformer en fête de famille la sainte émulation d'un peu triste de toute chose qui finit. Mais en parlant de la France, je savais répondre à ses plus chères aspirations, au mobile du dévouement qui nous a valu des relations si cordiales qu'elles nous ont fait oublier à nous tous que nous étions loin de notre terre. Merci donc pour cette fraternelle hospitalité, et gloire à la France ! »

« M. Robert de Thal, commissaire général de Russie, s'est aussitôt, dans une courte allocution, aux sentiments exprimés par ses collègues de l'Angleterre et de l'Italie. »

